



1028 Prévèrenge, le 17 février 2012

**CONSEIL  
COMMUNAL  
DE  
PREVERENGES**

**DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL  
Séance du 16 février 2012**

---

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques et selon l'article 107 (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Prévèrenge sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 16 février 2012, a décidé :

**Préavis 01/12 Règlement communal sur la protection des arbres**

d'approuver de financer la dépense de Fr. 2'160.- pour le nouveau règlement sur la protection des arbres

Ce règlement peut faire l'objet d'une requête auprès de la Cour constitutionnelle dans les vingt jours à compter dès la publication de l'approbation du texte par le Canton dans la feuille des avis officiels.

**Préavis 02/12 Fixation du plafond d'endettement et d'un plafond pour les cautionnements pour la législature 2011-2016**

d'adopter le plafond d'endettement net (niveau 2) de Fr. 52'602'000.- pour la législature 2011-2016  
d'adopter le plafond de risques pour cautionnements de 26'301'000.- pour la législature 2011-2016

**Préavis 03/12 Demande d'un crédit de Fr. 60'000.00 pour la participation au financement de la rénovation des courts du Tennis Club de Prévèrenge**

d'accorder à la Municipalité le financement de la somme de 60'000.- au Tennis Club de Prévèrenge dans l'unique but de refaire ses terrains et clôtures.

Les électeurs peuvent consulter les textes de ces décisions au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les vingt jours, soit jusqu'au jeudi 8 mars 2012 inclusivement.

**En outre, le Conseil a enregistré le dépôt des préavis suivant :**

**Préavis 04/12 Demande d'adhésion à l'Association de Communes Police Région Morges « PRM »**

Commission : Mme K. Barraud, MM J. Balestra, S. Bastian, P.-A. Killias et J. Scherer.

**Préavis 05/12 Demande d'un crédit pour la transformation de l'administration du Collège « Les Voiles du Léman »**

Commission : Mme S. Van der Meer, MM R.-M. Blatti, P. Delaloye, H. Nusbaumer et V. Roberto.

**Prochaine séance : le MERCREDI 4 avril 2012 à 20 h à l'Aula**

La Présidente

La Secrétaire

Rebecca Mottier

Claude de Titta